

**Mercredi 20 Juin 2018**

## **La médiation devant le tribunal administratif**

Accueil et introduction par Mme Dominique KIMMERLIN, *Présidente du tribunal administratif de Montreuil*, avec la participation de M. Francis POLIZZI, *1<sup>er</sup> Vice-président du tribunal, modérateurs*

\*\*\*\*\*

Propos liminaires par M. Philippe GAZAGNES  
*Référent national médiation des juridictions administratives*

Café : accueil des participants.

L'intérêt de la médiation pour les parties :

- Le point de vue de l'avocat – Me Valérie Grimaud, *Bâtonnier du barreau de la Seine Saint Denis*,
- Le point de vue du responsable administratif : Mme Zineb Bouras, *présidente de la coopérative d'accession sociale à la propriété (Etablissement public territorial de Plaine Commune-PCH)*,
- Le point de vue du magistrat : Mme Dominique Kimmerlin, *Présidente du tribunal administratif de Montreuil*.

Tables rondes thématiques :

- L'entrée en médiation : Me Stéphanie Chabauty, *avocate, Présidente de l'association « médiation barreau 93 »*, Me Violaine Lacroix, *avocate* et Mme Aurore BARTHEL, *Directrice générale adjointe du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, débats*.
- Le déroulement de la médiation, de la convention à la transaction : Me Bertrand Delcourt, *avocat, médiateur, Vice-président de la chambre nationale des praticiens de la médiation* et Me Sandrine Beressi, *avocate, médiatrice, débats*.
- La médiation en fonction publique, collectivités locales : M. Guillaume Chazan, *chargé de mission à la mission d'inspection des juridictions administratives* et Mme Aurore BARTHEL, *Directrice générale adjointe du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne* et Me Bertrand Delcourt *avocat, médiateur, Vice-président de la chambre nationale des praticiens de la médiation, débats*.
- La médiation en marchés, contrats, urbanisme : M. Philippe Gazagnes, *Président du tribunal administratif de Clermont Ferrand* et Me Hirbod Dehghani8Azar, *avocat, Président d'honneur de l'association des médiateurs européens, débats*.

Clôture des travaux

Réponse souhaitée avant le 8 juin 2018 par courriel :  
[secretariat.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:secretariat.ta-montreuil@juradm.fr)

9h30

10h00

11h00

à

12h30

13h00